

LIBERATION À CIEL OUVERT DU NERF MÉDIAN AU NIVEAU DU CANAL CARPIEN



• QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est la technique chirurgicale utilisée pour la cure d'un syndrome du canal carpien. Il s'agit d'une compression du nerf médian au niveau du canal carpien dans son passage sous le ligament annulaire antérieur. Celle-ci entraîne des fourmillements, le plus souvent au niveau des quatre premiers doigts avec sensation d'ankylose, au départ nocturne, puis souvent à l'effort ou permanentes. Il peut s'y ajouter des signes moteurs avec lâchage d'objets, perte de force. L'aboutissement peut être une perte totale de sensibilité avec amyotrophie des muscles de la main.

En accord avec votre chirurgien et selon la balance bénéfice-risque, il vous a été proposé une libération chirurgicale à ciel ouvert du nerf médian au canal carpien. Le chirurgien vous a expliqué les autres alternatives. Il va de soi que votre chirurgien pourra le cas échéant, en fonction des découvertes peropératoires ou d'une difficulté rencontrée, procéder à une autre technique jugée par lui plus profitable à votre cas spécifique.

- AVANT LE TRAITEMENT - Un bilan d'imagerie peut être demandé par votre chirurgien avec une radiographie. Un EMG est indispensable pour confirmer le diagnostic et préciser l'importance de l'atteinte, mais le diagnostic en demeure clinique.
- QUEL TRAITEMENT ? L'intervention chirurgicale est le plus souvent réalisée sous anesthésie locale ou locorégionale. Le chirurgien réalise une incision longitudinale ou transversale. Elle consiste en une ouverture du ligament annulaire antérieur qui est à la base de la compression du nerf, avec généralement une section simple de celui-ci. Une neurolyse du nerf médian ou une ténosynovectomie associée peuvent être également nécessaires.
- APRÈS L'INTERVENTION - L'hospitalisation est ambulatoire. La mobilisation des doigts et du poignet est immédiate. Une attelle transitoire peut être prescrite. La surveillance ultérieure des pansements, la couverture anti-douleurs ainsi que les rendez-vous de contrôle vous seront indiqués au cas par cas par votre chirurgien.

• COMPLICATIONS

Les plus fréquentes :

- L'hématome : comme toute chirurgie, il existe un risque d'hématome qui se résorbe en règle générale tout seul. Il peut exceptionnellement nécessiter une ponction évacuatrice ou un drainage chirurgical.
- L'algodystrophie est un phénomène douloureux et inflammatoire encore mal compris, elle est traitée médicalement et peut durer plusieurs mois (voire parfois des années), entraînant une prise en charge spécifique avec rééducation adaptée, bilans complémentaires et parfois prise en charge spécifique de la douleur. Elle est imprévisible dans sa survenue comme dans son évolution et ses séquelles potentielles.

Plus rarement:

- L'infection profonde est exceptionnelle. Elle peut nécessiter une nouvelle chirurgie et un traitement prolongé par antibiotiques. Il vous est fortement déconseillé de fumer pendant la période de cicatrisation, le tabagisme augmentant de manière significative le taux d'infection.

- Une atteinte nerveuse du nerf médian (pris dans un tissu fibreux cicatriciel ou exceptionnellement section de celui-ci) est rare. Par contre, une sensation moindre ou une hypersensibilité transitoire sur un des doigts concernés peut être observée.

- La cicatrice peut rester gonflée et sensible pendant plusieurs semaines avec douleur à l'appui sur la paume. Une raideur temporaire peut être observée et peut justifier une rééducation complémentaire. La force reste souvent limitée pendant plusieurs mois.

La liste n'est pas exhaustive et une complication particulièrement exceptionnelle peut survenir, liée à l'état local ou à une variabilité technique. Toutes les complications ne peuvent être précisées, ce que vous avez compris et accepté.

- **LES RÉSULTATS À ESPÉRER** - La libération chirurgicale à ciel ouvert du nerf médian au canal carpien est un geste chirurgical bien codifié. Il est très efficace sur les douleurs, avec souvent disparition immédiate des dysesthésies et permet le plus souvent en quelques semaines une totale récupération. Les récurrences en sont exceptionnelles. Une perte partielle de la sensibilité ou de la force peut être observée, souvent en lien avec une compression très importante, et le degré de récupération reste imprévisible.

- **EN RÉSUMÉ** : La libération chirurgicale à ciel ouvert du nerf médian au canal carpien est une intervention justifiée devant un tableau douloureux résistant au traitement médical. Le geste chirurgical en est bien codifié, les résultats en sont le plus souvent excellents, les complications rares. Il n'est pas exceptionnel que cette affection touche successivement plusieurs doigts.

Date de remise de document au patient(e) :

CONSENTEMENT ECLAIRE MUTUEL

Au cours de la consultation du/...../..... le Dr; m'a proposé une intervention chirurgicale prévue le/...../.....

J'ai reçu du médecin des informations claires et précises concernant l'évolution spontanée des troubles ou de la maladie dont je souffre, au cas où je ne me ferai pas opérer.

Il m'a exposé les bénéfices attendus de cette intervention, les risques auxquels je m'expose en me faisant opérer, et les éventuelles autres solutions thérapeutiques.

J'ai été informé que toute intervention chirurgicale comporte un taux de complications et de risques, y compris vitaux, tenant non seulement à la pathologie dont je suis affecté(e), mais également à des variations individuelles qui ne sont pas toujours prévisibles.

J'ai également été prévenu(e) qu'au cours de l'intervention, le praticien peut se trouver en face d'une découverte ou d'un événement imprévu nécessitant des gestes complémentaires ou différentes de ceux prévus initialement.

Toutes ces informations m'ont été données oralement.

Je m'engage expressément à me rendre à vos consultations et à me soumettre à tous les soins et recommandations que vous me prescrirez en pré et post-opératoire.

Je reconnais que la nature de l'intervention ainsi que ses avantages et risques m'ont été expliqués en termes que j'ai compris, et qu'il m'a été répondu de façon satisfaisante à toutes les questions que j'ai posées. J'autorise et sollicite dans ces conditions, le praticien à effectuer tout acte qu'il estimerait nécessaire.

Fait à **St Herblain**, le.....

Nom :

Prénom :

Signature à faire précéder de la mention manuscrite "lu et approuvé" :